

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTRÔLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS : Un an Six mois
Suisse Fr. 14.05 Fr. 7.05
Union postale . . . » 26.— » 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèque postaux IV b 426

Paraissant le Mercredi à La Chaux-de-Fonds

LES CONSULATS SUISSES À L'ÉTRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL

Annonces : Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 5, rue St-Honoré, Neuchâtel, Tél. 5.11.87

Succursales et Agences en Suisse et à l'Étranger

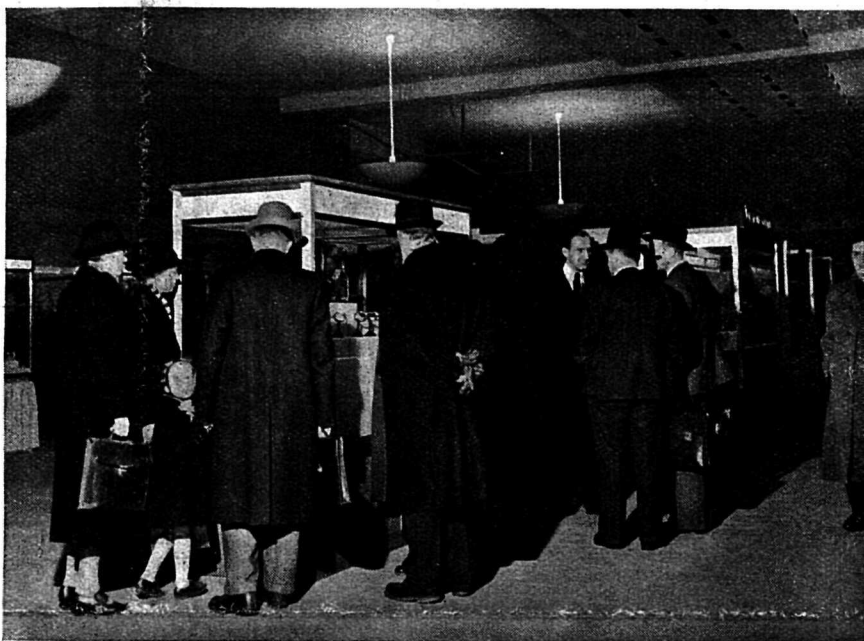
ANNONCES :
suisse 15 centimes, offres et demandes
de places 10 cts. le millimètre,
étrangères 20 cts. le millimètre.
Les annonces se paient d'avance.

L'Horlogerie suisse à la Foire d'échantillons de Bâle



Liste des Exposants.

Fabricants d'horlogerie	Marques
Alpina Union Horlogère S. A., Bienne	Alpina
Astin Watch S. A., La Chaux-de-Fonds	Astin
Breitling G.-Léon S. A., La Chaux-de-Fonds	Breitling, Montbrillant, Sprint
Buhre Paul et Barbezat-Bôle H., S. A., Le Locle	Buhré
Buser Frères & Cie. S. A., Niederdorf	Neo-Tiptop, Nidor, Frenca
Cortébert Watch Co., Cortébert et La Chaux-de-Fonds	Cortébert
Cuanillon & Co., Bienne	Kulm
Doxa, Manufacture des Montres, Le Locle	Doxa
Ebel S. A. (Fabrique), La Chaux-de-Fonds	Ebel-Ebello
Eterna S. A., ci-devant	Eterna
Schild Frères & Cie., Granges	Helvetia
La Générale, Sté d'Horlogerie, Bienne	Geneva-Sport
Geneva Sport S. A., Genève	Gloria
Glycine Watch Factory, Bienne	Glycine
Graef & Co., Fabrique Mimo, La Chaux-de-Fonds	Mimo
Grossenbacher, Albert, Granges	Oftima
Heuer & Co., Ed., Bienne	Heuer
Homberger-Rauschenbachg E., Schaffhouse	I. W. C.
Huning Alex., Genève	Fidès
Imhof Arthur, La Chaux-de-Fonds	Imhof, Eperon, Melissa, Helveco
Lecoultré & Co. S. A., de la Fabrique d'Horlogerie, Le Sentier	LeCoultre
Liema Watch, Bienne	Liéma
Longines, Compagnie des Montres, Francillon S. A., St-Imier	Longines
Looping S. A., La Chaux-de-Fonds	Looping
Luxor S. A., Montres, Le Locle	Luxor
Meyer & Studeli, Soleure	Medana, Roamer
Mido Société Anonyme, Bienne	Mido
Mildia S. A., Fabrique des Montres, La Chaux-de-Fonds	Mildia
Minerva Sport S. A., Villeret	Minerva
Movado Fabriques, La Chaux-de-Fonds	Movado
Nardin Ulysse S. A., Le Locle	Ulysse Nardin
Ogival Watch, René Brandt, La Chaux-de-Fonds	Ogival
Omega Watch Co., S. A.	Omega
Louis Brandt & Frère, Bienne	Patek-Philippe & Co.
Patek. Philippe & Co. S. A., Genève	Record
Record Watch Co. S. A., Tramelan	Rolex
Rolex Watch Co., Genève	Tavannes
Schwob Frères & Cie, S. A., Tavannes	Cyma
Watch Co., La Chaux-de-Fonds	Sylvana
Silvana S. A., Tramelan	



La traditionnelle manifestation économique bâloise s'est ouverte samedi dernier, et, suivant une heureuse coutume, la Direction de la Foire avait tenu à réserver le premier jour à la presse. La manifestation de cette année revêt à peu de choses près, l'importance de celle de 1938 et, ainsi que la Direction de la Foire le faisait remarquer, la proximité de l'ouverture de l'Exposition Nationale n'a pas laissé dans l'ombre une institution qui compte déjà 23 ans derrière elle. Il est vrai de remarquer d'ailleurs qu'elles ne sont nullement concurrentes, mais qu'elles se complètent plutôt. D'autre part le lieu où se rencontrent les vendeurs et les acheteurs, surtout les acheteurs étrangers, est néanmoins la Foire d'échantillons.

Cependant, les tragiques événements qui viennent de se précipiter en Europe centrale, et d'apporter, d'un seul coup de plume, un remaniement à la carte héritée des traités de 1919, ne sont pas sans avoir fortement marqué leur empreinte sur les participants, les organisateurs et le public. De nombreux acheteurs qui s'étaient annoncés depuis l'ancienne Tchéco-Slovaquie et des pays voisins viendront-ils? Question qui n'est certes pas pour laisser indifférent le monde horloger, dont toute l'activité est subordonnée à des échanges internationaux faciles et libérés de toutes entraves. C'est dans une atmosphère tendue — dominée par l'émouvant et réconfortant message du Président de la Confédération — que la XIIIe Foire de Bâle s'est ouverte.

La Foire présente son aspect et sa présentation habituelles. Une section nouvelle, — tragiquement d'actualité — doit cependant être signalée: c'est celle de la défense aérienne passive et de la lutte contre le feu. Elle a été organisée avec le patronage des autorités fédérales et cantonales. Une halle nouvelle a dû être construite à cet effet, ainsi qu'une maison type, aménagée conformément aux règles d'une D. A. P. vigilante.

Ce n'est heureusement pas la seule halle que nous rencontrons pour la première fois, et nous vous rappelons que le Salon d'horlogerie se trouve maintenant logé dans un local plus spacieux, se prêtant à une meilleure répartition des vitrines et à une visite plus facile. Nous rap-

(Voir suite à page 89)

Stolz Frères, Le Locle
Suter F. & Cie., Bienne
Swiza Réveils, Moutier
Thommen Fabriques d'horlogerie, Waldenbourg
Tissot & Fils S. A., Chs., Le Locle
Universal Watch Co. Ltd., Perret & Berthoud S. A., Genève
Vacheron & Constantin, Ancienne Fabrique, Genève

Wylér Paul & Co., Bâle
Zenith, Fabrique des Montres, Le Locle
Zila S. A., La Heutte
Zodiac S. A., Le Locle

Angélus
Hafis
Swiza
Revue
Tissot
Universal
Jaeger, Atmos,
LeCoultre,
Vacheron & Constantin
Wylér
Zénith
Zilar
Zodiac, Arcala,
Olympus

Branches annexes.

Bergeon & Co., Le Locle
Buchser Hugo, Genève
Favag, Fabrique d'Appareils électriques, Neuchâtel
Gay Frères, Genève
Greiner Rudolf, Langenthal
Journal Suisse d'horlogerie et de bijouterie, Lausanne
Moebius & Fils, Bâle
Ponti, Gennari & Co., Genève
Groupe d'Émailleurs genevois.

Bergeon
G.-F.
Swissaphon
Moebius
P.-G. avec losange

**

A travers la Presse.

Neue Zürcher Zeitung:

Les 21 groupes qui tous ont déjà fait leurs preuves sont à nouveau représentés. Parmi les groupes spéciaux, il convient de mentionner tout spécialement le Salon de l'Horlogerie. Il a recueilli cette année un chiffre record d'exposants et a été installé d'une façon très moderne et très confortable dans un pavillon construit spécialement pour lui. Le pavillon de l'Industrie Horlogère et des Pierres Précieuses dans lequel on trouve les marques de réputation mondiale est sans contredit la «pièce de choix» de la Foire Suisse d'Echantillons de 1939.

P. S. M.:

Une innovation qui intéresse au premier chef la Suisse romande est l'heureuse transformation que vient

SYNTEX

La glace concave et mi-concave de grande classe.
Pratiquement incassable. Aspect optique parfait.
Fabriquée avec précision et ajustée dans le cran de glace avec exactitude.

Donnez du cachet à vos montres en nous faisant poser la glace
„SYNTEX-CONCAVE“

GLACES DIAMOND, SAINT-IMIER

Téléphone 2.70

MICROMÉCANIQUE S. A., NEUCHÂTEL VI

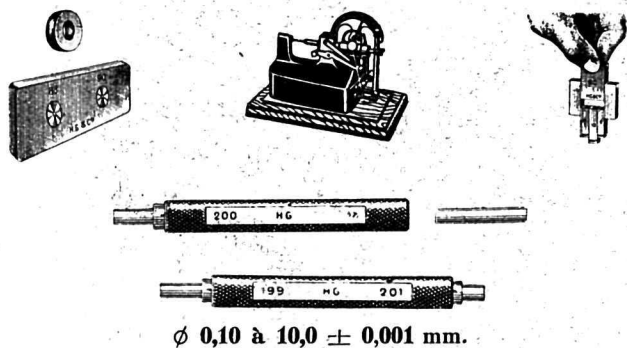
Jauges-tampons „MSA“ simples ou à tolérance, Prix de base fr. 0.75

Jauges-bagues „MSA“, „ „ „ „ 3.—

Micromètre „Magister“ au 1/1000 mm., „Juge de Paix“ des vérifications de précision. Nouveau modèle avec sensibilité supérieure.

Calibres-étalons de base combinables,
Précision: jusqu'à 0,1 micron.

Tous travaux de haute précision.



Ø 0,10 à 10,0 ± 0,001 mm.

Base métrique internationale.

Concordance parfaite avec les étalons et instruments suivants:

„Johansson“, ZEISS-Ikon, S. I. P.,

ainsi qu'avec les vérifications du Bureau fédéral des Poids et Mesures,

des Ateliers Militaires, des Ecoles d'Horlogerie et de Mécanique,

des lères fabriques d'horlogerie et usines de mécanique en Suisse et à l'étranger,

de l'Air Ministry à Londres,

du National Physical Laboratory à Kew-Teddington,

et de 15 fabriques de calibres étrangères et de suisses.

Micromécanique S. A. étant en outre fournisseur de la plupart de ces établissements et instituts.

Production mensuelle jusqu'à 12000 jauges au 1/1000 de mm.

SUCCURSALE SUISSE DES

Usines Langbein-Pfanhauser S. A.

ZURICH-OERLIKON

TÉLÉPHONE 66.420



Télégramme: Elpewe Zurich

Maison la plus ancienne et spécialiste pour la livraison d'installation de
CHROMAGE - NICKELAGE - ANTIROUILLE - DORAGE - ARGENTAGE
ÉTAMAGE - ZINGUAGE - CADMIUMAGE - CUIVRAGE - POLISSAGE
ETC., ETC.

avec garanti de meilleur rendement

Moteurs à polir — Dynamos à basse tension — Vernis pour métaux

Références et devis à disposition
Service technique gratuit pour la clientèle

PIERRES CHASSÉES

TOUS CALIBRES

TRAVAIL PRÉCIS

Pierres de qualité irréprochable

MAISON REINHARD, LE LOCLE

Téléphone 3.18.51

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE DE GENÈVE

EFFETS DE COMMERCE SUR TOUS PAYS

Escompte — Encaissements

aux meilleures conditions

BOART - DIAMANTS

livrés au plus bas cours du jour

ECLATS - CARBONE - BURINS

Outils-diamants pour meules

BASZANGER

6 RUE DU RHONE GENÈVE RUE DU RHONE 6

Méroz Frères

La Chaux-de-Fonds

Rue du Commerce, 5

- Pierres fines en tous genres pour l'horlogerie
- Livraisons rapides

BUREAU TECHNIQUE POUR L'HORLOGERIE

E. ROULET, BIENNE

2, QUAI DU HAUT

TÉLÉPHONE 64-34

Etudes de calibres. — Transformations. — Modernisation.
Entreprise de calibres complets. — Étampes de rectification, jauges
et gabarits de la plus haute précision, origines, etc.
Mouvements agrandis pour la réclame.
Trois machines à mesurer et fraiser H. Hauser S. A.



Fabrique d'horlogerie compliquée
Walter MEYLAN

4, r. Jacob Brandt CHAUX-DE-FONDS Téléphone 2.17.13

Répétitions. — Chronographes. — Quantièmes

Spécialité:

Chronographe - compteur 13 et 18" bracelets

RHABILLAGE

de subir le Pavillon de l'Horlogerie. Ce dernier, autrefois situé à la Halle I, se trouve aujourd'hui à la Halle II, où était l'an dernier le Salon de la mode. Il couvre maintenant une surface de plus de 1000 m², soit presque le double de l'ancien, ce qui s'explique facilement puisque, ayant débuté en 1930 avec une vingtaine d'exposants, le Pavillon de l'Horlogerie en compte aujourd'hui une soixantaine. Revêtues d'une étoffe aux tons gris-bleutés du meilleur effet, les parois contiennent les vitrines où brillent dans toute leur magnificence les produits sortis de nos fabriques d'horlogerie. Puisse cette modernisation du Pavillon de l'horlogerie marquer le début d'une nouvelle ère de prospérité pour cette branche importante de l'activité nationale.

Journal du Jura:

M. Broggle souligne que le pavillon de l'horlogerie, cette industrie qui fait le renom de la Suisse dans le monde, mérite d'être mentionné en premier lieu. Le nombre de ses exposants atteint un chiffre-record, et le pavillon a été installé dans de nouveaux locaux.

Feuille d'Avis de Neuchâtel:

La ronde à travers les halles et les stands permet aux habitués de la foire de découvrir quelques innovations des plus intéressantes. Tout d'abord, l'ancien salon de l'horlogerie abrite maintenant un « office de l'exportation » qui renseigne tous les intéressés sur les possibilités de vendre leurs produits ou leurs marchandises à l'étranger. On constate également que les grandes associations touristiques ont collaboré avec la direction de l'Exposition nationale pour la propagande en faveur du tourisme. Affiches, réclames, graphiques, montages ingénieux illustrent les attraits de nos stations de villégiature et annoncent ceux de la prochaine exposition nationale.

L'horlogerie est logée maintenant dans un bâtiment neuf et spacieux où tous les objets exposés sont particulièrement bien mis en valeur.

L'horlogerie suisse à la Foire d'échantillons de Bâle

(Suite de la première page)

pelons d'ailleurs la description que nous en avons donnée dans notre numéro 10 du 8 mars 1939. C'est une réelle satisfaction de parcourir le nouveau salon d'horlogerie, qui, par la richesse des collections et le bon goût, souvent le luxe de la présentation, est autant une exposition qu'une foire. Nous avons à nouveau constaté que le public prend un plaisir très grand à passer devant les vitrines, à s'intéresser aux pièces exposées, à admirer les produits de notre belle industrie nationale. Regrettons peut-être que la halle nouvellement aménagée ait trois portes et qu'il soit ainsi possible de la quitter sans l'avoir parcourue entièrement et, de ce fait, de n'accorder aucun regard à certaines vitrines intéressantes. Sous ce rapport, l'ancien local, tout inconfortable et exigu qu'il était, amenait près de chaque exposant le passage du visiteur, même pressé!

De nouveau, toute la variété des montres est exposée, dans un décor aussi riche qu'attrayant retenant l'attention: montres simples, montres compliquées, montres extra-plates, montres de luxe et montres joaillerie; bijouterie et émaux; chronographes et compteurs; pendulettes et réveils. Les montres étanches, pare-chocs, anti-magnétiques, le chronographe se répandant toujours davantage, signe de notre vie moderne, exigeante et pressée! L'exposant n'oublie pas le côté attractif et documentaire, voire instructif, et nombre de vitrines soumettent au visiteur des mouvements agrandis, des pièces avec bulletins de marche ou des récompenses lors de concours d'observatoire; sous les loupes, des fournitures délicates et petites; nombreux sont aussi les appareils de démonstration et les dépliantes. C'est, en un mot, une véritable « leçon d'horlogerie » pour le profane, qui apprend ainsi à connaître mieux la montre et à la mieux aimer. Dans d'autres parties de la Foire, on rencontre aussi l'horlogerie électrique, l'horlogerie monumentale, l'appareillage de précision et de mesures, toutes branches qui de près ou de loin touchent à l'horlogerie.

En terminant, nous souhaitons un plein succès à la XXIIIe Foire de Bâle et à ses 1,135 exposants, spécialement aux 58 exposants du Salon d'horlogerie. Nous formons le vœu qu'une meilleure situation politique permette une détente dont le commerce d'exportation a un si urgent besoin.

Commerce extérieur

Négociations anglo-suisse au sujet d'un traité de commerce.

La marche paisible des négociations en vue d'un traité de commerce entre la Suisse et la Grande-Bretagne, qui comme on s'en souviendra, ont débuté il y a environ un an et demi, a été quelque peu activée cette semaine, par une courte visite du délégué suisse pour les traités de commerce, le professeur Keller, auprès de l'Office du Commerce à Londres. Les pourparlers durèrent deux jours. Ainsi que ce fut le cas lors de la dernière visite du délégué dans la capitale anglaise en 1938, l'échange de vues eut lieu encore cette fois-ci au milieu de grandes difficultés politiques européennes, qui n'eurent cependant pas le don d'interrompre les discussions relatives aux différents points qui représentaient la tâche confiée au Prof. Keller. Les résultats de ce nouveau contact personnel, comme aussi la marche suivie au cours des négociations, ne peuvent encore être livrés au public. Tout ce qu'on dit à Londres, c'est que les négociations se poursuivent d'une manière tout à fait amicales. On peut donc admettre qu'il n'existe pas de divergences d'opinion sérieuses en ce qui concerne les principes du nouvel accord commercial, lequel doit succéder au traité actuel concernant les conditions de la nation la plus favorisée. On présume que les négociations ont eu trait principalement au tarif douanier et aux contingents désirés. Comme la tension politique européenne rend doublement désirable un contact étroit entre les pays démocratiques, elle pourrait très bien représenter non pas un nouvel obstacle, mais bien un stimulant pour la conclusion prochaine des négociations anglo-suisse qui se termineraient par la signature d'un traité de commerce. Il est à rappeler, toutefois, que ni l'un ni l'autre des pays n'a de raisons spéciales pour précipiter cette révision de traité.

Le trafic commercial polono-suisse.

D'après la statistique suisse du commerce, l'importation de marchandises polonaises a passé de 24,3 millions de fr. en 1937 à 25,8 millions de fr. en 1938, l'exportation de 15,6 millions de fr. à 22,5 millions de fr. en chiffre rond. Si l'on déduit les frais de transport, qui sont compris dans les chiffres de la statistique, la balance commerciale polono-suisse est active pour la Suisse. Le règlement des paiements étant entièrement subordonné à la conclusion d'affaires de compensation privées, le recouvrement des créances découlant des exportations suisses rencontre des difficultés accrues.

L'aggravation de la situation a préoccupé les offices compétents à plusieurs reprises. En vue d'accroître les possibilités de compensations, la Suisse s'est déclarée prête à augmenter temporairement les importations de certaines marchandises polonaises. La Pologne a malheureusement refusé de payer, pour l'exportation de céréales en Suisse, les primes versées pour les expéditions à destination d'un pays auquel elle n'est pas liée par un accord sur les paiements.

Des pourparlers furent entamés à Berne le mois dernier entre les deux pays en vue de conclure un arrangement spécial portant sur des céréales. L'importation de céréales polonaises en Suisse jouait autrefois un rôle essentiel dans les échanges polono-suisse. Il ne fut malheureusement pas possible d'arriver à une entente en raison des exigences polonaises relatives au coût élevé des céréales à importer. La Suisse se vit ainsi contrainte de renoncer à ce projet.

Notre commerce extérieur en février.

Notre commerce extérieur en février 1939, comparé à celui du mois correspondant de l'année précédente, se caractérise par un recul des entrées et une augmentation des sorties. Les importations se sont élevées à 130 millions de fr., chiffre inférieur à 1,3 millions de fr. à celui de février 1938. Les exportations, en revanche, se sont accrues de 6,5 millions de fr. et ont passé à 107,5 millions de fr. En comparaison du mois précédent, les importations ont augmenté de 7,6 millions de fr. (par suite d'un accroissement des achats de charbon, de fer, de coton brut et de fourrages) et les exportations de 5,7 millions de fr. Cet accroissement des échanges a porté le solde passif de notre balance commerciale à 22,5 millions de fr., en augmentation de 1,9 millions de fr. sur le mois de janvier. L'avance des exportations est particulièrement caractérisée par le montant des sorties journalières. Celles-ci ont été de 4,5 millions de fr. contre 3,9 millions en janvier et 4,2 millions en février de l'année dernière.

Nos principales industries enregistrent les chiffres d'exportation suivants: industrie textile 17,7 millions de fr. (16,3 en février 1938), chiffre le plus élevé

enregistré depuis 1931 pour le mois de février. En revanche, le produit des exportations de l'industrie métallurgique, de 38,1 millions de fr. est de 2,2 millions inférieur à celui du mois de février de l'année dernière. Ce recul concerne uniquement l'horlogerie dont les ventes à l'étranger sont tombées d'un tiers environ, soit de 18,6 à 12,9 millions de fr. Les machines, instruments et appareils ainsi que l'aluminium ont continué à améliorer leur position qui passe de 21,7 à 25,2 millions de fr. Les exportations n'ont cependant pas varié par rapport au mois précédent. Parmi les produits ruraux exportés, le fromage enregistre un recul au regard du mois de janvier, ce qui correspond aux expériences faites les années précédentes; les exportations de fromage sont cependant encore, avec 3,7 millions de fr., d'un demi-million supérieures à celles de février de l'année dernière. La part de l'industrie des produits chimiques et pharmaceutiques à nos exportations totales n'a cessé de progresser au cours de ces dernières années. Elle a été, en février, de 17,2 millions de fr., contre 12,1 millions en février 1938 et 16 millions en janvier dernier. L'augmentation des exportations de l'industrie des tresses de paille pour chapeaux (2 millions) et de celle de la chaussure (2,4 millions) correspond à la tendance saisonnière habituelle.

Parmi nos principaux clients, l'Allemagne venait de nouveau en tête, en février avec 16,8 millions de fr. (0,6 million de fr. de plus qu'en février 1938) suivie de la Grande-Bretagne avec 15,1 millions de fr. (+3,8), de la France avec 11,5 millions (+1,4), de la Hollande avec 7,9 millions (+3,6), des Etats-Unis avec 7,6 millions (+0,7) et de l'Italie avec 6,3 millions (-1,2).

La Suisse et les événements en Tchécoslovaquie.

On a suivi au Palais fédéral avec une grande attention les événements qui viennent de se dérouler en Tchéco-Slovaquie. Le Département politique est resté en contact téléphonique permanent avec le ministre de Suisse à Prague, M. Bruggmann. Jusqu'à présent, il ne semble pas que des intérêts suisses aient été lésés. En ce qui concerne les répercussions au point de vue international, que pourra avoir la capitulation tchèque, on ne peut guère se prononcer d'une façon définitive sur la base des informations obtenues jusqu'à présent. Si l'on en juge d'après la façon dont le président de la république tchèque s'est exprimé à l'occasion de sa visite à Berlin, il semble qu'à l'avenir la Tchéco-Slovaquie ne pourra guère subsister comme Etat souverain. Il s'agirait plutôt d'une sorte de protectorat allemand, un peu dans le genre du territoire de Memel en Lithuanie, qui possède bien une sorte d'autonomie intérieure, mais dont la liberté de mouvement en matière de politique extérieure n'existe pas.

Il est naturellement encore prématuré de vouloir déterminer dans quelle mesure les relations entre la Suisse et la Tchécoslovaquie seront influencées par le nouvel état de choses. Dans le cas où il s'agirait véritablement de l'établissement d'un protectorat de la part de l'Allemagne, il est évident que les représentations diplomatiques des deux pays seraient appelées à disparaître.

Au point de vue économique, enfin, ces événements intéressent notre pays dans une large mesure. En effet, la Suisse entretient des relations commerciales actives avec la Tchéco-Slovaquie. En 1937, nos importations en provenance de ce pays atteignirent plus de 75 millions de fr. et en 1938 environ 57 millions de fr., malgré la tension de la situation internationale et l'amputation de territoire survenue en automne. Quant à nos exportations, elles s'élevèrent respectivement à 52,5 et 44 millions de fr. Les deux derniers mois de cette année donnèrent les chiffres suivants: importations, 8,13, exportations 6,22 millions de fr. Les exportations suisses comprenaient principalement des produits fabriqués de toutes les branches de l'industrie: des montres, des machines, instruments et appareils, des textiles, des couleurs d'aniline, ainsi que du fromage et des fruits. Quant à la Tchéco-Slovaquie, elle nous livrait surtout du sucre, du malt, de la porcelaine, de la verrerie ainsi que des produits textiles et métallurgiques. Comme on le voit, nous risquons de perdre un débouché économique non négligeable.

Chronique scientifique

Allemagne

En vertu d'une ordonnance qui va être publiée, le cercle sera dorénavant divisé en 400 degrés au lieu de la division habituelle de 360 degrés. Le but de cette réforme est la simplification des calculs pour cette partie de la planimétrie et son rattachement au système décimal.



Pas la moindre parcelle

DE MATIÈRE LUMINEUSE
NE DÉBORDERA SI
VOS AIGUILLES SONT
GARNIES PAR

MONNIER - RADIUM



Garnies par Monnier-Radium

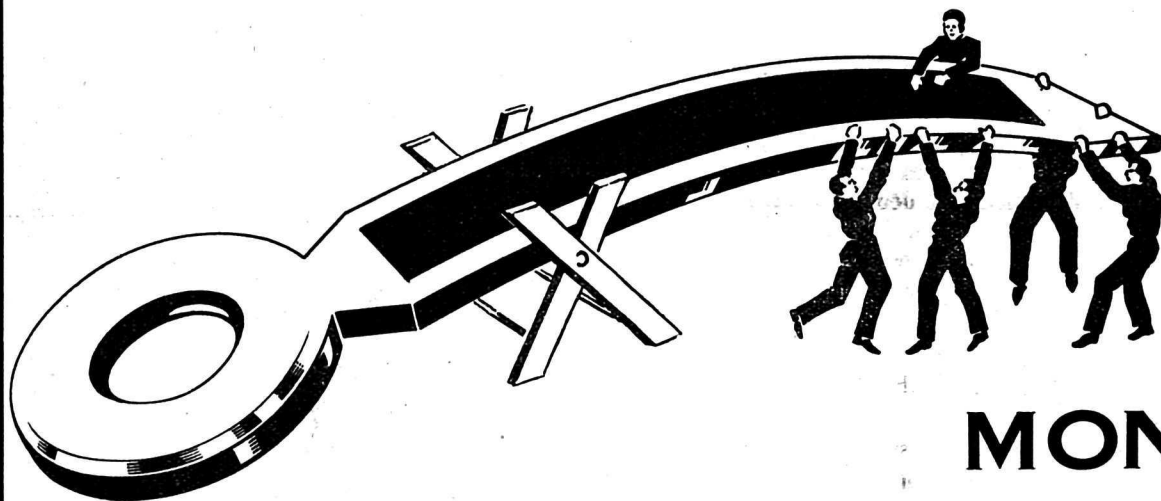
vos aiguilles résisteront à tous les chocs

Exigez les matières lumineuses

Merz & Benteli

posées par

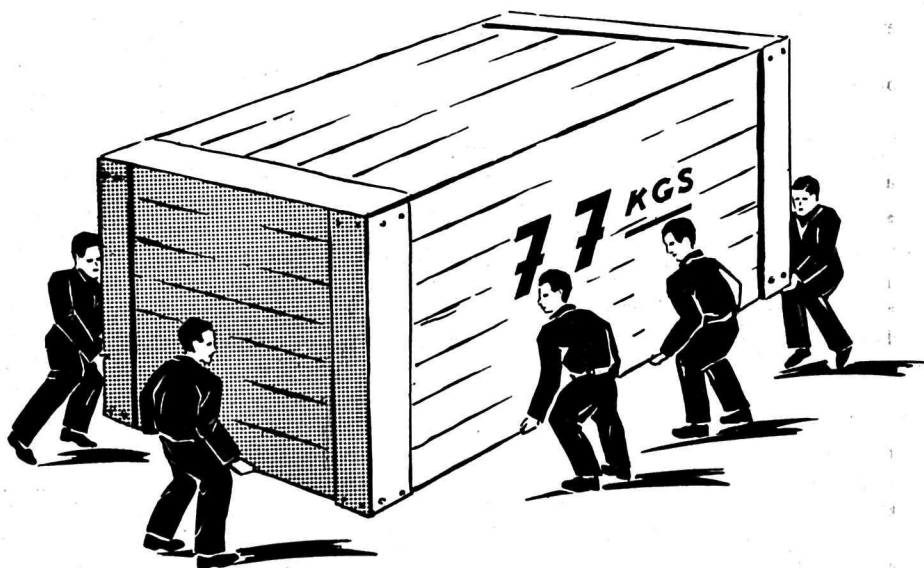
MONNIER-RADIUM



Souplesse à toute épreuve

des aiguilles garnies par

MONNIER-RADIUM



Milligramme par milligramme

MONNIER-RADIUM A UTILISÉ
PENDANT 10 ANS 77 KGS DES
EXCELLENTES MATIÈRES LU-
MINEUSES MERZ & BENTELI
DE BUMPLITZ - BERNE

Quand il y aura mieux

MONNIER - RADIUM
EMPLOIERA MIEUX

L. MONNIER & C^{IE}
LA CHAUX-DE-FONDS

TOURELLES 38 — TÉLÉPHONE 2.24.38

Nous devons relever que M. Gasser était au service de la Fabrique Omega depuis 42 ans, fait qui honore l'employé autant que l'employeur.

A la famille de M. Gasser, ainsi qu'à la Direction de la Fabrique Omega, nous présentons nos sincères condoléances.

Avis aux Fabricants

Le Département fédéral de l'économie publique a approuvé deux modifications qui lui ont été transmises par les organisations horlogères, au sujet de tarifs qui avaient été approuvés par lui en son temps. Il s'agit:

1. d'une demande émanant de la F. H., emportant modification sur un point de son règlement d'assainissement,
2. d'une demande d'Ebauches S. A., prévoyant la modification d'un des postes du tarif ébauches, approuvé par l'ordonnance du 15 avril 1936/30 décembre 1937.

Ces modifications entrent en vigueur le 15 mars 1939, aussi bien en ce qui concerne les maisons rattachées aux organisations horlogères conventionnelles que les autres.

La Chambre suisse de l'horlogerie se tient à la disposition des intéressés qu'elle n'aurait pu atteindre directement et qui ont obtenu en son temps l'un ou l'autre des textes précités, approuvés par le Département fédéral de l'économie publique, pour leur faire connaître les modifications apportées.

Douanes

France. — Indication d'origine.

Le « Bulletin douanier » du 10 a publié une décision de la Direction Générale des Douanes françaises dont il ressort que seuls les articles repris sous le No. 504 ter du tarif douanier français tombent sous le coup des dispositions du décret du 18 juin 1934 qui a assujéti les pendulettes étrangères importées en France à l'obligation de la marque d'origine.

Honduras

Par décret No. 29 du 14 janvier 1939, publié dans le Journal Officiel du 19 du même mois, les trois tarifs douaniers de la République de Honduras ont été remplacés par le tarif minimum en vigueur jusqu'ici. Un seul tarif unifié étant dorénavant appliqué à tous les pays indistinctement, il ne sera plus nécessaire de joindre des certificats d'origine aux envois de marchandises destinées au Honduras. L'origine des marchandises sera prouvée par les factures (factures commerciales et factures consulaires).

Guatemala. — Certificats d'origine.

Aux termes d'une décision du 27 janvier 1939, publiée dans le journal officiel du Guatemala du 31 du même mois, les formules des certificats d'origine doivent être imprimées dorénavant dans ce pays conformément au modèle prescrit par le Secrétariat des Finances et du Crédit Public. Seules ces formules peuvent être utilisées. Elles peuvent être obtenues auprès des consulats du dit pays au prix de 50 Centavos par jeu de trois pièces.

Morel et Vieux et Jacques Voisin dit Vernes possédaient ci-devant une part du moulin à farine, moulin à huile (ribe) et de la scierie (raisie) de Corgémont, part qu'ils ont vendu au justicier Abraham Morel.

En 1686, Adam Fer, paroissien de Tramelan, apparaît comme meunier à Corgémont avec son frère David Fer. Ce dernier est à la fois maître charpentier et meunier. A cette date, il prend comme apprenti meunier Isaac, fils du notaire et greffier Vallier Morel de Corgémont. Le maître lui enseigne tout ce qui est nécessaire pour la conduite des moulins et scieries. Il lui apprendra aussi à réparer les moulins.

Vers 1692, Jean-Jacques Renard de Villeret est meunier à Corgémont; Abram Brandt dit Gieurin de Renan est mentionné de 1695 à 1698; David Besson d'Engollon de 1701 à 1706; Jean-Jacques Girod de Pontenet et Jean-Pierre Méroz de Sonvilier en 1736; le meunier Jean-Pierre Girard, communier de Corgémont est cité en 1744.

Parmi les maîtres cordonniers de Corgémont nous citerons: Jean Maillard (vers 1683); David Amez-Droz de La Chaux-de-Fonds. Le 4 mai 1685, ce dernier prend comme apprenti, pendant deux ans, Hans-Heinrich Steuler (Türler) d'Erlenbach. Le 16 décembre 1686, Hugues Ganguin, communier de Corgémont, déclare « de son plein gré, franche et libérale volonté, qu'il est intentionné d'aller en France pour voir du pays et apprendre davantage en se perfectionnant dans son mestier de cordonnier ». Vers 1690 appa-

Chili. — Certificats d'origine.

L'unique consulat de carrière du Chili, à Zurich, sera fermé jusqu'à nouvel avis. Par conséquent, il ne sera plus possible de faire viser les certificats d'origine. En lieu et place du visa consulaire, les chambres de commerce suisses apposeront la mention suivante sur les certificats d'origine: « Sans légalisation consulaire par suite d'absence d'une autorité consulaire compétente du Chili en Suisse ».

Siam

Un nouveau tarif douanier est entré en vigueur le 19 février 1939. En voici la teneur concernant les articles d'horlogerie et de bijouterie:

Pos. 160.

- | | | |
|--|----------|------|
| a) Montres de poches et montres bracelets: | | |
| i) Boîtes or ou platine | la pièce | 12.— |
| ii) autres boîtes | » | 2.— |
| b) Boîtes de montres et parties: | | |
| i) en or ou platine, boîte compl. | » | 11.— |
| parties | » | 5.50 |
| ii) en autres métaux, boîte compl. | » | 1.— |
| parties | » | —50 |
| c) mouvements de montres | » | 1.— |
| d) mouvements d'horloges: | | |
| i) horloges de table | » | 1.— |
| ii) autres à l'exclusion d'horloges de bâtiments, électriques, et horloges de contrôle | » | 2.50 |

Jusqu'ici, il n'existait pas de prescriptions exactes concernant la forme et le contenu des certificats d'origine devant accompagner les marchandises à destination du Guatemala.

Informations

L'Office Suisse d'Expansion Commerciale, d'entente avec le Consulat Général de Suisse à Montréal, vient de décider d'ouvrir une agence commerciale pour le Canada à Toronto. Cette agence sera dirigée par M. Edwin Zuerrer, actuellement consul de Suisse à Toronto. M. Zuerrer viendra prochainement en Suisse prendre contact avec les milieux industriels intéressés. Avant de quitter Toronto, M. Zuerrer se met à la disposition de ceux qui auraient quelque courte mission ou visite commerciale à faire dans les villes de Toronto, Ottawa, Montréal et Québec dans lesquelles il fera un court passage avant son embarquement pour l'Europe.

Les intéressés sont priés d'adresser leurs instructions en 3 exemplaires au siège de l'POSEC de Lausanne.

Les prix de gros à fin février.

L'indice des prix de gros s'inscrivait à 105,2 (juillet 1914 = 100) à fin février. Il était de 3,8 % plus bas qu'un an auparavant, mais encore de 12,6 % plus élevé qu'immédiatement avant la dévaluation du franc (contre 21,3 % en mars 1937, qui marqua le point culminant de la hausse consécutive à la dévaluation).

Renseignements confidentiels

Les intéressés peuvent obtenir des renseignements confidentiels de P.O.S.E.C. à Lausanne, sur: No. 8. Mandchoukouo. — Projets hydro-électriques.

raissent les maîtres-cordonniers Abram et Jean-Pierre Girard, fils de Pierre Girard. Le 29 décembre 1697, Abel Rollier de Nods, maître-cordonnier à Corgémont, délivre la lettre d'apprentissage à Pierre Pic, fils du bûcheron et charbonnier Jean Pic de Travers, son beau-frère. Vers 1700, Pierre Brandt de Renan est maître-cordonnier à Corgémont, de même Henri Lienert (Lienhard) de Boujean vers 1738; Abram fils de Jean-Jacques Girard est cité en 1741.

Dès la seconde moitié du XVII^e et pendant le XVIII^e siècle, les Girard sont maîtres maçons, charpentiers et charrons, les Cugnet charpentiers et charrons.

Il y eut à Corgémont une forge communale. Des générations de Gagnebin de Renan, de Méroz de Sonvilier, de Gorgé de Moutier-Grandval y furent maréchaux-forgerons. De même David Dumont dit Voitel de La Ferrière, Jean Gossin de Crémines, Claude Frêne de Reconvilier, Abram Bernel le Jeune de Sonceboz, les frères Jean-Pierre et Abram Droz de La Ferrière.

L'industrie de la montre fut la bienvenue à Corgémont, car l'agriculture, l'élevage et l'artisanat ne suffirent pas pour nourrir toute la population. Parmi les Erguéliens qui émigrèrent au Palatinat et en Lithuanie, nous rencontrons des membres de familles de Corgémont: des Cuillat, des Jaquelle, des Raiguel.

(Fin suit).

Demander communication à la Chambre Suisse de l'Horlogerie, Serre 58, La Chaux-de-Fonds, contre remise de fr. 1.20 pour frais.

Légations et Consuls

L'agence consulaire suisse de Bregenz a été transformée par le Conseil fédéral en consulat pour le Tirol et le Vorarlberg. Le poste de consul honoraire sera rempli par M. Charles Bitz, de Baden.

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Hans Naef, nommé consul honoraire de Pologne à Zurich, avec juridiction sur les cantons de Zurich, Zoug, Glaris, Schaffhouse, St-Gall, Grisons et Thurgovie, en remplacement de M. Edouard d'Orelli de Reding Biberegg, démissionnaire.

Avis de l'Information Horlogère Suisse

Rue Léopold Robert 42, La Chaux-de-Fonds

Les créanciers des maisons:

« Cometra » Soc. Resp. Ltda., Buenos-Aires

Jozsef Reisz és Testvére, Budapest

sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple, afin que nous puissions sauvegarder leurs intérêts.

— Nous mettons en garde contre:

Henri Buisson, Périgueux

A. de Jonge, Amsterdam.

— Nous recherchons le nommé:

Iro Stern, ci-devant à Teplitz-Schönau, puis à Prague.

Les personnes qui pourraient nous indiquer son adresse actuelle, sont priées de nous en faire part.

Expositions, Foires et Congrès

Exposition de produits suisses en Argentine.

La Chambre de Commerce suisse de Buenos-Aires, d'un commun accord avec l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, Zurich, et de son groupe « Argentine », est en train de préparer une exposition de produits suisses qui aura lieu dans le cours de la seconde moitié de cette année à Buenos-Aires.

Les intéressés sont priés d'indiquer à l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, Zurich, la superficie horizontale et verticale qu'il leur faut pour leurs produits.

La taxe d'inscription a été fixée à \$ m/n. 100.— par exposant. D'autre part, le prix des stands se calculera par m² et d'après un tarif variable suivant la catégorie, le volume et la valeur des marchandises. Ce tarif sera fixé une fois connu le nombre des exposants, la superficie occupée et le genre de local à choisir.

**

Le VII^e Congrès international des Pierres Précieuses, de Bijouterie, Orfèvrerie et Horlogerie aura lieu du 2 au 5 juillet 1939, à Luxembourg.

Registre du Commerce

Raisons sociales:

Enregistrement:

14/3/39. — Cécile Ribaux, de Bevaix, et Willy Graef, de La Chaux-de-Fonds, tous deux à La Chaux-de-Fonds, ont constitué à la Chaux-de-Fonds, sous la raison sociale Ribaux Watch Co., une société en nom collectif commencée le 10 mars 1939. Willy Graef a seul la signature sociale. Achat et vente d'horlogerie. Rue de la Serre 11 bis.

Modifications:

7/3/39. — La raison Paul-A. Meylan, au Brassus, pièces détachées pour l'horlogerie est radiée ensuite de remise de commerce. Cette raison est reprise par Robert Meylan, successeur de Paul-A. Meylan, du Chenit, au Brassus.

11/3/39. — Dans son assemblée générale extraordinaire du 9 mars 1939, la Société Anonyme Valdar, ayant son siège à l'Orient, a modifié ses statuts. Le capital social a été porté de fr. 10,000 à fr. 50,000 par l'émission de 400 actions nouvelles, nominatives, libérées d'un quart. La société a pour objet la fabrication et la vente de tous articles intéressant l'horlogerie.

13/3/39. — La Soc. An. des Montres Rolex, ayant son siège à Genève a désigné en qualité de fondé de pouvoirs Julie dite Juliette Ihne, de nationalité française, à Genève, dans ce sens qu'elle signera par procuration avec l'une ou l'autre des deux administratrices Marguerite Gagnebin ou Antoinette Gagnebin, titulaires de la signature sociale collective.

Radiations:

2/3/39. — La Soc. An. Perfecta, manufacture d'horlogerie à Porrentruy a été déclarée dissoute. La liquidation étant terminée, cette raison est radiée.

14/3/39. — La maison Henri Maeder, achat et vente d'articles d'horlogerie à Moutier, est radiée d'office ensuite du départ de son chef.

13/3/39. — La raison P. A. Willeumier, horlogerie-bijouterie à Clarens, est radiée, le chiffre d'affaires légal n'étant plus atteint.

ARBRES DE BARILLETS FINIS
QUALITÉ EXTRA SOignée
ET BON COURANT

TIGES GARNIES
TIGES SEULES

TÉLÉPHONE
N° 94.132

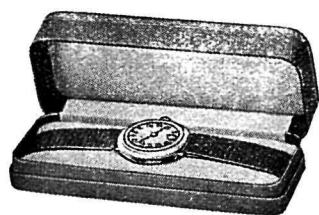
SPECIALITÉ DE
GRANDES MOYENNES
PIVOTÉES ET LANTERNÉES

PIGNONS PIVOTÉS
DE TOUS GENRES

CHAUSSÉES,
MINUTERIES
CANONS, ETC.,

AXES DE
BALANCIERS

MANUFACTURE DE FOURNITURES D'HORLOGERIE
CÉLESTIN KONRAD
MOUTIER (SUISSE)



Etais soignés pour montres soignées

Demandez notre riche collection
d'étuis classiques et fantaisie

J. LANGENBACH S.A., Lenzbourg

Spécialistes du Cartonnage chic

(Argovie)

PIERRES CHASSÉES - CHATONS - BOUCHONS

Empierrage de mouvements simples et compliqués

ALBERT STEINMANN

Téléphone 2.24.59

La Chaux-de-Fonds, Léop. Robert 109

Outillé pour faire le préparage d'ébauches

LIVRE VITE — BIEN — BON MARCHÉ

Seul fabricant des machines à calculer „STIMA“ et „TREBLA“
Se charge de la fabrication de tous genres de compteurs et tous travaux de grande série.

MIKRON S.A.

Fabrique de Machines

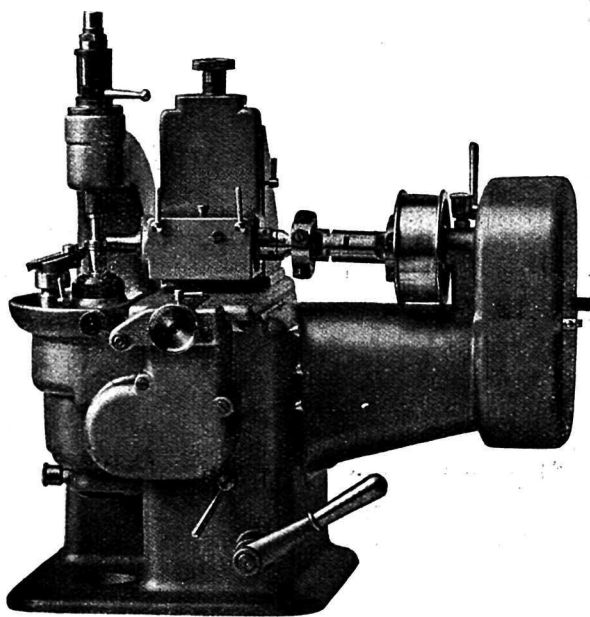
BIENNE

Téléphone 48.18

Machines modernes

pour la fabrication
de l'ébauche

Tours et Fraiseuses
d'outilleurs



GEORGES PERRET

PIERRES CHASSEES

LA CHAUX-DE-FONDS

CHATONS RECTIFIÉS

Rue du Doubs 161

Téléphone 2.20.07

CHRONOGRAPHES

Un poussoir de chronographe bien ajusté aide
à vendre celui-ci. Pour cela adressez-vous à

F. SURDEZ

pour le préparage de vos boîtes. - Emboîtement du plus simple au plus compliqué.

Rue du Parc 9 ter **LA CHAUX-DE-FONDS** Téléphone 2.29.93

(Système breveté). — Fournitures des poussoirs.

Ogival

est à la disposition des
grossistes pour toutes
études de nouveautés.

Prix les plus justes.

Livre vite et bien.

Tél. 2.24.31

LA CHAUX-DE-FONDS

NOTZ & CO.
BIENNE
ACIER
SANDVIK

PIERRES FINES

Vérifiages - Amincissages

Lapidages

(Flachschleiferei)

A. GIRARD-ROTH

Erlach (lac de Bienne)

Téléphone 46

Toutes les spécialités.

Machines à écrire

Machines à calculer

Machines à imprimer

Machines à adresser

neuves et occasion, garan-

ties, location, essais.

R. Ferner, La Chaux-

de-Fonds, Léopold Robert

82, tél. 2.23.67.

TRAVAIL A FAÇON

Polissage de rondelles

(grenat, vermeil, rubis) déjà

tournées au diamètre; en

contrepié pour l'embou-

tissage. Glaces grenat (les

deux plats). Balanciers gre-

nat en formant et polissant

les bombées. Pour grandes

séries suivies, prix selon en-

tente.

Maurice CAPT-MEYLAN, Polis-

sage de pierres fines, Le Brassus.

Fabricant de pierres

cherche fabrique d'horloge-

rie pouvant sortir des com-

mandes de pierres à chasser

dans n'importe quel genre

extra soigné et pouvant payer

le prix. Spécialité de pierres

de balanciers.

Offres sous P 1619 N à Pu-

blicitas Neuchâtel.

DR F. SCHEURER & CIE

OFFICE FIDUCIAIRE

Bienne Neuchâtel Neuchâtel

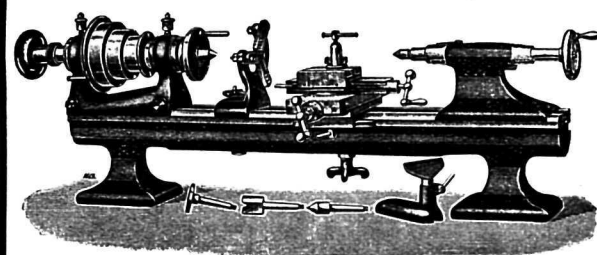
Organisation rationnelle des entreprises

Horloger-rhabilleur

qualifié et sérieux,

ayant quelques années de pratique sur la montre
soignée, serait engagé pour les Etats-Unis.

Offres avec curriculum vitae et références s.
chiffre K 20547 U à Publicitas Bienne.



Tours d'outilleurs de précision

neufs et d'occasions

ATELIERS MÉCANIQUES

STANDARD-MACHINES S.A., BIENNE

83, Rue Centrale. — Tél. 26,14.

FABRIQUE DE PITONS ACIER

Spécialités: triangulaires, cylindriques, demi-lunes, ronds,
pôles plats, bombés, biseautés, arrondis dessous, etc.

Pierre-Henri LAMBERT

Tél. 6.71.66 GORGIER (Neuchâtel) Tél. 6.71.66

MARQUE

Fabrique cherche à reprendre marque connue
de préférence ayant obtenu récompenses.

Licence pour les Etats-Unis ou rachat pas
exclu.

Offres sous chiffre P 10297 N à Publicitas La
Chaux-de-Fonds.

VOYAGES OUTRE-MER

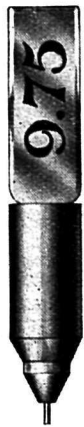
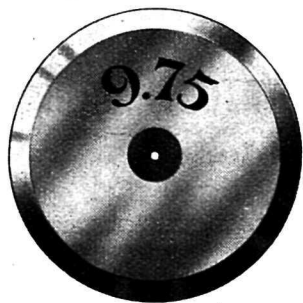
Personne expérimentée trouverait situa-
tion intéressante dans
importante manufac-
ture d'horlogerie.

Prière de faire offres à
case postale 10594, Chaux-de-
Fonds

La jauge indispensable pour la fabrication de la montre

LA JAUGE „CARY“

fournie dans tous les diamètres usités en horlogerie par $\frac{1}{4}$ de centième de m/m, livrée par pièce ou en série composée suivant chaque usage.



Vente des Tampons et Bagues :

LES DIFFÉRENTES SUCCURSALES DES
FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES S.A.
LE LOCLE, LE SENTIER ET BIENNE

CHATONS S. A., LE LOCLE

Fabrication :

Tampons :
ASSORTIMENTS RÉUNIES, Succ. D, LE SENTIER

Bagues :
CHATONS S. A., LE LOCLE

Fabricants et commerçants!

En simplifiant vos

ÉCHÉANCES

par organisation spéciale, vous gagnerez du temps et de l'argent.

Pour tous renseignements, adressez-vous sous chiffre P26622 J à Publicitas St-Imier. (Joindre timbre pour réponse).

OFFICE DES FAILLITES DE GENÈVE

Lundi 27 mars 1939 et jours suivants s'il y a lieu, de 10 heures à midi et dès 14 heures, rue Chaponnière No. 3, au 2e étage, à Genève, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au comptant de

BIJOUTERIE

comprenant notamment bagues, bracelets, colliers, boucles d'oreilles, breloques, pendentifs, etc., etc., en or, argent, métal doré et plaqué.

VOYAGEUR

sérieux, grande habitude des voyages et visitant les fabricants d'horlogerie se chargerait encore de la représentation d'un article intéressant cette même clientèle.

Sérieuses références à disposition.

Offres sous chiffre AS10065 J à Publicitas
Chaux-de-Fonds.

TERMINAGE

Atelier bien organisé cherche bonne maison, sortant terminages, bonne qualité et soigné.

Fournit aussi mouvements ou parties.
Livraisons régulières, prix avantageux.

Offres sous chiffre E 20592 U à Publicitas Bienne.

On cherche preneur pour montre

ROSKOPF

de 7, 8, 10 $\frac{1}{2}$, 17" extra plate.
S'adresser case postale
No. 10527, La Chaux-de-Fonds.

PARIS

Magasin d'Horlogerie
Centre Paris, chiffre d'Aff.
250.000 Frs S. à céder avec
marchandises 100.000 Frs S.
(40.000.- march.) Ecrire Mlle
Sautreau 2, R. des Ecoles
Charenton (Seine).

Qui livre

à horloger

montres et bijouterie

à la commission.

Prière d'adresser
demandes sous chiffre
V 20677 On à Publicitas
Olten.

Je cherche des

TERMINAGES

en petites pièces Roskopf.

Jean Strub, atelier de
terminages, Bettlach
(Soleure).

Horloger complet
Fournituriste

Connaissant à fond, Visi-
tages de fournitures, service
Exportation, mise en chan-
tier, commandes, réparations
(2 langues) cherche change-
ment de situation Suisse ou
étranger. Certificats et réfé-
rences de 1^{er} ord. à disposition.

Offr. avec indic. du salaire,
sous chiffre JC 6378 Z à
Publicitas Genève.

JEUNE HOMME

connaissant l'anglais
trouverait emploi in-
téressant auprès d'un
grossiste de la bran-
che horlogère à Jo-
hannesbourg.

Prière de faire offres
sous chiffre P10295 N
à Publicitas La Chaux
de Fonds.

Chronique financière et fiscale

Cours de conversion de la couronne tchèque.

Malgré que le trafic des voyageurs à destination ou venant de la Bohême et de la Moravie soit bloqué jusqu'à nouvel avis, il a été jugé indispensable de fixer un cours stable pour la conversion des Reichsmark en couronne tchèques. Comme on le sait, le Mark a cours en Bohême et en Moravie, de même que la couronne tchéco-slovaque comme moyen de paiement légal; les disponibilités en marks ne sont cependant pas suffisantes pour effectuer les paiements. Pour les visiteurs allemands qui se trouvent en fonction à Prague, le cours a été fixé à 1 Rm. = 10 couronnes tchèques. Ce cours pourrait néanmoins n'être que provisoire. Lors de l'inclusion du territoire sudète allemand un cours de conversion de 1 couronne tchèque = 12 Pf. avait été appliqué, alors que le cours officiel était de 1 couronne tchèque = 8 $\frac{3}{4}$ Pfennig. Le cours de conversion fixé était donc supérieur de 37 % au cours officiel. Aujourd'hui, selon une ordonnance, la couronne tchéco-slovaque n'était pas cotée à Berlin. Hier elle était cotée à 100 couronnes tchèques = 8,58 Rm. Le cours de conversion provisoire est donc également supérieur au dernier cours officiel de Berlin.

COTES

22 Mars 1939

Cote des métaux

Métaux précieux	
Argent fin (plaquettes) 999/1000	Frs. 85.— le kg
» » (grenaille) »	» 68.40 »
Soudures (forte et tendre)	» 89.— »
Argent manufacturé (800/1000)	» 105.— »
Argent fin laminé	4990.— le kg.
Or fin pour monteurs de boîtes	4990.— le kg.
Or manufacturé (boîtes et bijouterie), cote n° 37, dès le 1er décembre 1938.	
Platine manufacturé, dès le 20 janv. 1939, fr. 6.55 le g.	
London	
(Ces prix s'entendent p ^r once standard 925/000 en pence)	
Argent	20.1/4 20.1 4 20.1/16
(Ces prix s'entendent par once troy de 31 gr. 103, 1000/1000) en sh.	
Or	148.6 148.6 148.6

	18 mars	21 mars	22 mars
Paris			
(Ces prix s'entendent en francs français p ^r kg. 1000/1000)			
Argent	565	555	555
Or	42.231.970	42.220.790	42.220.790
Platine	41.000	41.000	41.000
New-York			
Or	35.—	35.—	35.—
(Ces prix s'entendent en cents par once troy de 31 gr. 103)			
Argent	42.75	42.75	42.75

	18 mars	21 mars	22 mars
London			
(Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg.) en Livres sterling			
Antimoine chin.	43-45	43-45	43 $\frac{1}{2}$ -45
» spéc.	70-71	70-71	70-71
Cuivre compt.	43 $\frac{3}{8}$ -42 $\frac{1}{2}$	42 $\frac{3}{8}$ -42 $\frac{1}{2}$	42 $\frac{3}{8}$ -42 $\frac{1}{2}$
» 3 mois	42 $\frac{1}{16}$ -42 $\frac{3}{4}$	42 $\frac{1}{16}$ -42 $\frac{3}{4}$	42 $\frac{1}{16}$ -42 $\frac{3}{4}$
» best selec.	47 $\frac{1}{4}$ -48 $\frac{1}{2}$	47 $\frac{1}{4}$ -48 $\frac{1}{2}$	47 $\frac{1}{4}$ -48 $\frac{1}{2}$
» électrol.	47 $\frac{3}{4}$ -48 $\frac{1}{2}$	48 $\frac{3}{4}$ -49 $\frac{3}{4}$	48-48 $\frac{3}{4}$
Etain compt.	213 $\frac{1}{2}$ -213 $\frac{3}{4}$	213 $\frac{1}{2}$ -213 $\frac{3}{4}$	214 $\frac{1}{2}$ -215
» 3 mois	213-213 $\frac{1}{4}$	213-213 $\frac{1}{4}$	213 $\frac{3}{4}$ -214 $\frac{1}{4}$
» Straits	218 $\frac{3}{4}$	218 $\frac{3}{4}$	220
Plomb compt.	14 $\frac{5}{8}$ -14 $\frac{11}{16}$	14 $\frac{5}{8}$ -14 $\frac{11}{16}$	14 $\frac{5}{8}$ -14 $\frac{11}{16}$
» livr. ult.	14 $\frac{1}{8}$ -14 $\frac{15}{16}$	14 $\frac{1}{8}$ -14 $\frac{15}{16}$	14 $\frac{1}{8}$ -14 $\frac{15}{16}$
Zinc compt.	13 $\frac{9}{16}$ -13 $\frac{5}{8}$	13 $\frac{9}{16}$ -13 $\frac{5}{8}$	13 $\frac{5}{8}$ -13 $\frac{11}{16}$
» livr. ult.	13 $\frac{1}{16}$ -13 $\frac{1}{8}$	13 $\frac{1}{16}$ -13 $\frac{1}{8}$	13 $\frac{1}{16}$ -13 $\frac{1}{8}$

Cours du Diamant-Boart:

Prix de gros en Bourse au comptant

	Par carat
Boart du Congo	fr. 3.05 à 3.10
Boart gris petit moyen	» 3.20 à 3.25
Boart roulé extra	» 3.25 à 3.40
Boart boules choisies	» 3.45 à 3.55
Diamant qualités spéciales	» 3.55 à 3.80
Diamant Brésil	» 4.75 à 5.25
Carbone (Diamant noir)	» 16.— à 21.—

Cours communiqués par:

Maison Baszanger

6, rue du Rhône, Genève.

Escompte et change:

Suisse: Taux d'escompte 1 $\frac{1}{2}$ %
» » avance s/nantissement 2 $\frac{1}{2}$ %

	Escompte %	Parité en francs suisses	Demande	Offre
France	100	12.10	11.70	11.77
Gr. Bretagne	1 Liv. st.	21.60	20.72	20.78
Allemagne	100 Rmk. arg.	82.—	177.—	178.—
» »	100 » bbque	59.—	—	—
U. S. A.	1 Dollar	4.35	4.405	4.44
Canada	1 Dollar	2 $\frac{1}{2}$	4.385	4.42
Belgique	100 Belga	73.75	74.40	74.80
Luxembourg	100 Francs	18.—	—	18.60
Italie	100 Lire	18.—	—	18.60
Espagne	100 Pesetas nov.	19.50	—	—
» »	100 Pesetas anc.	3.—	—	—
Portugal	100 Escudos	19.50	18.65	18.90
Hollande	100 Florins	241.—	234.75	235.75
Indes néerl.	100 Guilder	239.50	238.—	240.—
Dantzig	100 D. Gulden	72.—	—	73.80
Hongrie	100 Pengös	71.—	—	73.80
Tchécoslov.	100 Korunas	—	—	—
Esthonie	100 Kroons	4 $\frac{1}{2}$	100.—	112.50
Lettonie	100 Lats	5-5 $\frac{1}{2}$	73.—	81.30
Lithuanie	100 Litas	5	63.—	73.50
U. R. S. S.	1 Rouble-or	8	2.20	—
Suède	100 Kr.	2-2 $\frac{1}{2}$	111.25	106.50
Norvège	100 Kr.	3 $\frac{1}{2}$	108.50	103.50
Danemark	100 Kr.	4	96.40	92.50
Finlande	100 Fmk.	4	9.40	9.10
Pologne	100 Zlotys	4 $\frac{1}{2}$	70.—	83.25
Yougoslavie	100 Dinars	5	8.80	9.95
Albanie	100 Fr. alb.	6	140.—	—
Grèce	100 Drachmes	6	3.40	—
Bulgarie	100 Levas	6	3.45	—
Roumanie	100 Lei	3 $\frac{1}{2}$	1.90	1.35
Turquie	1 Liv. turq.	5 $\frac{1}{2}$	2.65	3.53
Egypte	1 L. égypt.	—	21.90	21.—
Irak	1 Dinar or	—	21.—	—
Iran (Perse)	100 Rials	—	12.—	—
Palestine	1 Liv. pal.	—	21.30	—
Syrie	1 Liv. syr.	—	2.35	—
Afrique Sud	1 Liv. stg.	3 $\frac{1}{2}$	21.15	—
Australie	1 Liv. stg.	4 $\frac{1}{4}$	17.50	16.45
Argentine	100 pesos pap.	3 $\frac{1}{2}$	112.—	101.35
Bolivie	100 Bolivianos	6	3.—	—
Brésil	1 Conto (1000 Milreis)	—	195.—	—
Chili	100 Pesos	6	13.50	17.—
Colombie	100 Pesos	4	200.—	235.—
Costa-Rica	100 Colons	—	50.—	—
Cuba	100 Pesos	—	400.—	—
Equateur	100 Sucros	4	10.—	—
Guatemala	100 Quetzals	—	300.—	—
Haïti	100 Gourdes p.	—	60.—	—
Honduras R.	100 Lempras	—	170.—	—
Nicaragua	100 Cordobas	—	70.—	—
Panama	1 Balboa or	—	4.32	—
Paraguay	100 Pesos pap.	—	—,90	—
Pérou	100 Sols or	6	90.—	89.50
Mexique	100 Piastres p.	—	70.—	—
Uruguay	100 Pesos or	—	180.—	216.50
Vénézuéla	100 Bolivars	—	100.—	—
Indes brit.	100 Roupies	3	160.—	154.—
Indo-Chine	100 Piastres	—	115.—	115.50
Philippines	100 Centavos	—	2.15	2.10
Siam	100 Baths arg.	—	180.—	189.50
Straits Settl.	100 Piastres	—	240.—	303.—
Japon	100 Yens	3,29	120.—	119.50
Mandchouc.	100 Yuans	—	110.—	—
Chine (Shangh.)	100 doll. nouv.	—	115.—	71.—

*) Cours du service international des virements postaux.

NB. Les cours indiqués pour les pays d'Outre mer sont appro- ximatifs.

Imprimeurs: Haefeli & Co., La Chaux-de-Fonds

VENTILATION S.A. STÆFA

FONDÉE EN
1890

DÉPOUSSIÉRAGE INDUSTRIEL
AVEC OU SANS FILTRAGE DE L'AIR
RÉCUPÉRATION DE MÉTAUX PRÉCIEUX
CHAUFFAGE PAR AIR CHAUD
CONDITIONNEMENT DE L'AIR

TÉLÉPHONE 93.01.36

LA

BANQUE FÉDÉRALE S.A.

Capital et Réserves: Fr. 50.000.000

LA CHAUX-DE-FONDS

signale à l'attention du public
ses installations modernes de

SÉCURITÉ
DISCRÉTION

Compartiments de Coffres-Forts

(Onze grandeurs différentes)

IMITATION N'EST PAS PERFECTION!

Les créateurs du

CONCAVE INCASSABLE „SILEX“

TONY VAURILLON S.A.

Genève

peuvent seuls vous assurer une exécution parfaite.

MACHINE AUX BOUTS DE PIVOTS

(Brevetée)

La plus sensible

La plus simple

Le réglage le plus facile

Le rendement le plus fort

La meilleure marché

Demandez offres et démonstrations à

Ancienne Maison SANDOZ FILS & Cie, S.A.

Fournitures industrielles

LA CHAUX-DE-FONDS



Papiers pour Machines à écrire.
Papiers pour Cyclostyle.
Papiers pour emballage.
Tous les articles de bureau.

Demandez mon nouveau prix-courant.

A. MESSER, Zurich

Téléph. 7.30.55

Fabrique de Boîtes de montres, or, métal et acier
Qualité soignée

GUNTHER & Co S.A.

Spécialité de
grandes pièces

LA CHAUX-DE-FONDS

Téléph. 2.44.31 Temple Allemand 58



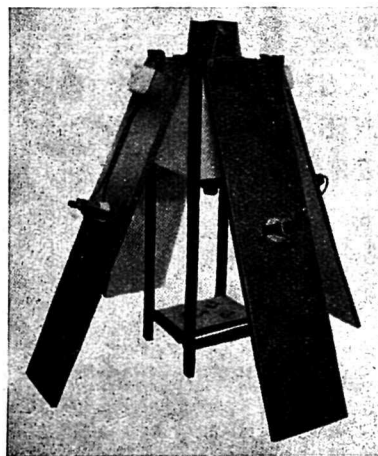
LEONIDAS

LES SPÉCIALISTES

en CHRONOGRAPHES et
COMPTEURS de SPORT

LÉONIDAS WATCH FACTORY LTD

Saint-Imier (Suisse)



"ELECTROPHOT"

Appareil de reproduction automatique
13 x 18 (10 x 15, 9 x 12, 6 1/2 x 9)

permettant la photographie en grandeur
naturelle, dans l'usine, des esquisses,
montres, boîtes de montres, ébauches,
cadrons, etc., avec sécurité, temps de pose
fixe déterminé d'avance: Fr. 270.

Presse-séchoir électrique

30 x 45 cm. Prix: Fr. 96.—

Tarif location
sur demande.

PHOTOCHIMIE S.A., GENÈVE 3

LANGEOL S.A.

Spécialistes en Huiles d'horlogerie

BOUDRY (Neuchâtel)

TÉLÉPHONE 64.002

HUILES DÉCOLLETAGES - TAILLAGES

HUILES DE LARD - SPERMACÉTI

ARACHIDE - COLZA, ETC.

HUILES DE TREMPÉ ET À REVENIR

HUILES ET GRAISSES POUR MACHINES

GRAISSE POUR COURROIES LANGÉOL

IMPRIMERIE MODERNE S.A.

Hertig-Mettler

LA CHAUX-DE-FONDS

Catalogues

TEL: 2.21.27



ASTIN WATCH S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS

(SUISSE)

TÉLÉPHONE 2.38.05

RUE LÉOPOLD ROBERT 94

SES CHRONOGRAPHES

Situation du Service de compensation avec l'étranger au 28 Février 1939

	Bulgarie *)	Grèce	Roumanie	Turquie	Yougoslavie *)
Avoir Suisse à la Banque nationale de	20 656 623,—	18 019 462,—	116 173 939,—	18 113 913,—	12 667 698,—
Païement aux exportateurs suisses	19 999 889,—	18 008 159,—	115 614 441,—	15 379 085,—	10 432 690,—
Solde Avoir suisse	656 734,—	11 303,—	559 498,—	2 734 818,—	2 235 008,—
Créances suisses non échues en	38 356,—	799 736,—	19 402 849,—	890 541,—	—,—
Total à compenser	695 090,—	811 039,—	19 962 347,—	3 625 359,—	—,—
Dernier bordereau payé (échéance)	*) Compte de liquidation. 23129/21890/22559		17/2/1939	11 445/13 752	7 363/13.738

Italie	
Versements à Zurich	fr. 288,925,130.—
Versements à Rome	» 333,178,269.—
Découvert	fr. 44,253,139.—
Créances suisses déclarées mais non versées	fr. 35,591,608.—
Créances suisses à compenser	fr. 77,844,747.—
Dernier Bordereau payé: 40057, 13/10/38.	

Chili	
I. Compte global auprès des banques d'émission.	
Versements au Banco de Chili en faveur d'exportateurs suisses	fr. 534,699.—
Païements aux exportateurs suisses	» 500,555.—
Versements en suspens	fr. 34,144.—
Derniers Border. payés: A 292, 9/2/39, B 424, 14/7/38.	

II. Compensations privées.	
Versements des importateurs suisses	fr. 9,071,991.—
Créances suisses compensées	» 8,874,766.—
Excédent	fr. 197,225.—

III. Autres créances suisses non échues ou ni-réglées	
	fr. 1,519,505.—

Hongrie Compte II (Créances suisses déclarées après le 30 nov. 1937)	
Trafic de païements:	
Versements à Banque Nationale Suisse	fr. 29,043,330.—
Réserve	fr. 500,000.—
Total	fr. 29,543,330.—

Bonifications hongroises pour:	
marchandises suisses	fr. 12,204,571.—
marchandises non suisses	» 969,995.—
couverture contractuelle	» 7,202,916.—
Total	fr. 20,377,482.—

Avoir Hongrois à la Banque Nationale Suisse	
	fr. 9,165,848.—
Total	fr. 29,543,330.—

Créances suisses:	
Bonifications à créanciers suisses	fr. 18,936,081.—
	» 12,204,571.—
Créances encore à compenser	fr. 6,731,510.—
Créances non suisses	fr. 2,081,893.—
Bonifications à créanciers suisses	» 969,995.—
Créances encore à compenser	fr. 1,111,898.—
Total créances non réglées	fr. 7,843,408.—

Bulgarie. Compensations privées.	
Part des créanciers suisses	fr. 6,841,806.—
Païement à des créanciers suisses	» 6,752,478.—
Excédent	fr. 89,328.—
Compensations autorisées mais non effectuées	fr. 738,638.—

Pologne. Compensations privées.	
Versements de débiteurs suisses	fr. 39,154,567.—
Païements effectués à des créanciers suisses	» 38,084,017.—
Excédent	fr. 1,070,550.—
Compensations autorisées mais non effectuées	fr. 3,864,291.—

Turquie. Compensations privées.	
Part des créanciers suisses	fr. 2,304,044.—
Créances suisses compensées	» 1,786,792.—
Excédent	fr. 517,252.—
Compensations autorisées, mais non exécutées	fr. 561,277.—

Yougoslavie (dès le 1er août 1938)	
Versements à la Banque Nationale Suisse	fr. 6,282,156.—
Part compte liquidation	» 1,920,817.—
Total	fr. 4,361,339.—
Déclarations de créances	fr. 8,499,650.—
Païements à créanciers suisses	» 2,891,153.—
Créances non réglées	fr. 5,608,497.—

Clearing avec l'Allemagne et l'Autriche.	
I. Versements de débiteurs suisses	
a) Versements auprès de la Banque Nationale Suisse: Allemagne	fr. 238,787,933.—
	Autriche » 18,203,295.—
	Sudètes » 4,168,082.—
Total	fr. 261,159,310.—

b) quote-part de la Deutsche Ver- rechnungskasse, à Berlin	fr. 25,339,871.—
c) quote-part des créanciers suisses	fr. 235,819,439.—

II. Païements pour:	
a) marchandises suisses	fr. 126,554,639.—
b) frais accessoires afférents au trafic de marchandises	» 30,240,853.—
c) intérêts, dividendes, loyers, fer- mages, etc.	—,—
d) quote-part encore disponible	» 46,976,872.—
Total a-d	fr. 203,772,364.—
pour marchandises: datés du 6/1/39.	
pour frais accessoires: datés du 15/12/1938.	

III. Compte « Marchandises »: Allemagne	
a) quote-part des créanciers suisses pour marchandises suisses et frais accessoires	fr. 134,424,115.—
b) versements auprès de la Deutsche Verrechnungskasse, à Berlin, en faveur de créanciers suisses	* fr. 175,448,457.—
c) découvert	fr. 41,024,342.—
d) autres créances déclarées, dont le montant n'a pas encore été payé à Berlin	fr. 46,864,476.—
e) total des créances suisses à com- penser	fr. 87,888,818.—

IV. Compte « Tourisme »	
a) quote-part fixe provenant des ver- sements de débiteurs suisses	fr. 30,400,000.—
b) païements pour le trafic touristi- que y compris païements pour sé- jours d'études et de convalescence, subventions	» 27,728,158.—
c) excédent	+ fr. 2,671,842.—
*) découvert au 30/6/36 de fr. 13,753,380.—	

V. Compte « Marchandises »: Autriche	
a) quote-part des créanciers suisses pour marchandises suisses et frais accessoires	fr. 18,203,295.—
b) versements auprès de la Deutsche Verrechnungskasse, à Berlin, en faveur de créanciers suisses	» 22,302,393.—
c) excédent	fr. 4,099,098.—
d) autres créances déclarées	» 9,403,340.—
e) total à compenser	fr. 13,502,438.—

VI. Compte « Marchandises »: Sudètes	
a) quote-part des créanciers suisses pour marchandises suisses	fr. 4,168,082.—
b) versements à Deutsche Verrech- nungskasse à Berlin, en faveur des créanciers suisses	» 2,502,162.—
c) excédent	fr. 1,665,920.—
d) autres créances déclarées	fr. 5,490,251.—
e) total à compenser	fr. 3,824,331.—

Nécrologie

Nous apprenons le décès, à l'âge de 74 ans, à Bienne, de M. Jacob Gasser, fondé de pouvoirs à la Fabrique Omega.

(Suite à page 93)

Feuilleton

Naissance et première période de développement de l'horlogerie à Corgémont.

Par Marius FALLET

Reproduction interdite

I.

Jusqu'en 1793, le village de Corgémont fut le centre de la Mairie homonyme, qui englobait les communautés de Corgémont et de Cortébert, tandis que la Paroisse de Corgémont-Sombeval comprenait en outre la communauté de Sonceboz-Sombeval. Le maire de Corgémont était généralement un notable du village, rarement un notable de Cortébert. Il présidait la Justice de la Mairie. Au militaire, Corgémont avait comme les autres villages erguéliens son Enseigne et Compagnie. Cette dernière apparaît ici et là comme bailleur de fonds aux agriculteurs et aux artisans. L'école était fortement constituée à Corgémont et les régents se succèdent en une suite ininterrompue; il y a parmi eux des Neuchâtelois.

Avant l'établissement de l'horlogerie, l'agriculture, l'élevage et la sylviculture prédominent. A Corgémont, on cultivait les céréales, le chanvre et le lin. L'élevage bovin et l'élevage chevalin sont importants. La communauté avait d'office son berger des chevaux. Le 29 janvier 1744, ses administrateurs (ambourgs) attestent que Etienne Boillat de Loveresse a gardé la bergerie des chevaux pendant quatre étés consécutifs.

L'élevage ovin et porcin fut assez considérable. A la date du 27 mai 1696, Jean Baume du Creux des Biches et Jean Joly du Noirmont s'obligent envers la Communauté de Corgémont de la somme de 252 florins pour l'achat de 252 brebis « tant grandes que petites ». Dix ans auparavant, le 17 avril 1686 exactement, les ambourgs de la Communauté concluaient au nom de celle-ci un marché avec Ulrich Ries de Büren s. A. par lequel ce dernier s'engage à aglander (paître et engraisser aux glands) dans les bois de Büren les porcelets (nourrin en patois) de Corgémont.

Vers la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle, Corgémont connut plusieurs bûcherons (coupeurs de bois, comme on disait alors), qui étaient aussi charbonniers. Le plus notoire fut Jean Pic (nous disons aujourd'hui Py) de Travers, qui apparaît à Corgémont de 1682 à 1706. Le 12 novembre 1686, Jean Pic, Abram Hertig de Ringgenberg et Nicolas Allemand de Port près Nidau, tous trois maîtres bûcherons et charbonniers, afferment pendant trois ans la Boveresse, « métairie et place située sur la Mairie de Sombeval ». Hertig était encore bûcheron à Corgémont en 1693.

Le 13 avril 1683, le maître charbonnier Jean Droz, originaire du Locle et de La Chaux-de-Fonds, afferma pendant 4 ans la métairie de Jean-Henry Wildermeth, maire de Bienne (c'est la Vacherie Wildermeth), située sur le territoire de Corgémont. Wildermeth était alors « Chastelain pour S. A. R. le Prince-Evêque de

Bâle des Forges de la Reuchenette ». Tous les bûcherons-charbonniers que nous avons nommés travaillèrent principalement sinon exclusivement pour les forges de Reuchenette, qui battaient alors leur plein. Pic en particulier fit des coupes rases à Corgémont non seulement, mais encore dans les forêts de Sonceboz et de La Heutte, toujours pour la Reuchenette.

Vers la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle, le développement de l'artisanat à Corgémont est remarquable. Parmi les métiers alimentaires, la meunerie prédomine. Puis il y a les métiers vestimentaires (tailleur, cordonnier, bonnetier), les artisans du bâtiment (maçon, charpentier, menuisier-vitrier), le maréchal-forgeron.

Au XVIIIe siècle, la fabrication de bas au métier et la dentellerie prirent à Corgémont un essor notable.

Les familles mentionnées comme originaires ou bourgeoises de Corgémont sont les suivantes: les Beurnin ou Burnin, les Boule ou Boule (Bolle), les Cugnet, les Cuillat ou Quillat, les Daulte, originaires de Neuveville, mais dont une branche est établie à Corgémont depuis la première moitié du XVIIIe siècle (Jacques Daulte fut l'un des deux ambourgs de Corgémont en 1683), les Ganguin, les Girard, les Maillard, les Mairat, les Monnier, les Morel, les Prêtre, les Raiguel et les Voisin. La plupart figurent dans la suite parmi les familles horlogères. Nous marquerons à ce moment l'importance de chacune d'elles.

Un acte du 28 avril 1687 nous apprend que Pierre

À L'ORIGINE D'UNE BONNE MONTRE

ÉBAUCHES S.A.

NEUCHÂTEL

SA PRODUCTION :
15 MILLIONS DE
PIÈCES PAR AN

SES MARQUES D'ORIGINES
GARANTES D'UNE
EXÉCUTION PARFAITE

